

Analyse Fondamentale

Vendredi 21 août 2026 | 9h30



NextEra Energy, Inc. (85,03 USD)

Acheter (Précédent : n.a.)

Objectif de cours	102 USD
Potentiel de hausse	+20%
Profil de risque	Faible
Pays	États-Unis
Secteur	Énergie
Symbole ISIN	NEE US65339F1012
Marché	NYSE
Capitalisation	177 mld. USD
Cours/Bénéfices	21x
Cours/Actif Net	3,1x
Rendement	2,9%

Profil

NextEra Energy (NEE) est l'une des plus grandes entreprises d'électricité et d'infrastructures énergétiques d'Amérique du Nord. Au 31 décembre 2025, NEE disposait d'une capacité nette de production et de stockage d'environ 80 gigawatts, issue d'un portefeuille diversifié d'actifs comprenant principalement des centrales au gaz naturel, éoliennes, solaires et nucléaires, ainsi que des installations de stockage par batterie.

En 2025, l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de plus de 27 milliards de dollars, dont la grande majorité provenait des États-Unis et, dans une moindre mesure, du Canada.

L'an dernier, l'entreprise comptait environ 17.400 employés.

Valeur défensive en pleine croissance

L'entreprise

NextEra Energy, en français « énergie de demain », se positionne comme un acteur majeur de la production d'énergie (notamment renouvelable) aux États-Unis. La société dessert aujourd'hui deux marchés principaux. D'un côté, NextEra Energy sert les particuliers et entreprises dans l'état de Floride au travers de sa filiale Florida Power & Light (FPL) et de l'autre les grands clients industriels, importants consommateurs d'énergie, via sa filiale NextEra Energy Resources (NEER).

Florida Power & Light

Comme tout le monde sait, le chiffre d'affaires d'une entreprise est fonction du volume et du prix de vente. La majorité des sociétés doivent trouver l'équilibre optimal entre les deux pour maximiser le chiffre d'affaires. Dans le cas des sociétés énergétiques, l'équation est plus compliquée. En effet, dans le but de protéger le consommateur, les prix de l'énergie sont réglementés dans de nombreux pays (comme le nôtre ou les États-Unis). NextEra Energy n'a donc (pour la vente d'énergie aux consommateurs particuliers en tout cas) aucun pouvoir de fixation des prix. Pour faire croître son chiffre d'affaires, elle ne peut donc jouer que sur l'effet volume, soit élargir au maximum sa clientèle et produire plus. Le choix de la Floride n'est pas anodin puisque l'État américain observe la plus grande croissance démographique du pays. Pris séparément, l'économie de la Floride est tout simplement la 14^{ème} économie mondiale, ayant récemment dépassé le Mexique et l'Australie. En 2025, le segment représentait 68% du revenu total de la société et près de 80% de son profit opérationnel.

NextEra Energy and Resources

À côté des particuliers et des entreprises, NextEra Energy Resources sert des institutions publiques et des clients industriels. L'entreprise a d'ailleurs déjà signé plusieurs contrats de fourniture d'énergie pour les hyperscalers et les besoins phénoménaux en énergie de leurs datacenters. Au vu de leurs besoins astronomiques en énergie, ce segment est amené à croître rapidement dans les prochaines années, en fonction bien sûr de la vitesse à laquelle l'entreprise pourra augmenter sa capacité de production. L'entreprise est toutefois dans une situation confortable puisque la demande continue de dépasser l'offre. Il est intéressant de constater que ce segment est le moins rentable des deux (32% du chiffre d'affaires pour « à peine » 21% du profit opérationnel total en 2025) étant donné que pour une certaine portion de l'activité du segment, les prix de l'énergie ne sont pas soumis aux contraintes réglementaires telles qu'elles s'appliquent pour le segment FPL. Dès lors que la demande dépasse l'offre, qu'est-ce qui empêche la société de facturer des prix plus élevés pour une meilleure rentabilité ? La réponse se trouve dans le mix

énergétique. Pour le segment FPL, plus de deux tiers de l'énergie est produite à base de gaz naturel, ressource abondante aux États-Unis. Pour le segment NEER, par contre, près de 90% de l'énergie produite est renouvelable. Malgré tous ses bienfaits, cette énergie reste moins intéressante sur le plan de la rentabilité. Heureusement, cela ne semble pas (pour le moment) poser problème pour les hyperscalers, qui y trouvent leur compte grâce à un aspect bien particulier du renouvelable : l'énergie peut être mise à disposition dans des délais records, ce qui n'est pas le cas pour une centrale au gaz, par exemple. Et pour les jours où il n'y a ni vent ni soleil ? NextEra Energy a également prévu le coup et s'est taillée une place de choix dans le secteur du développement de parcs de batteries. Ces parcs permettent de compenser une partie des pertes de production quand les conditions climatiques l'exigent. En-dehors de cela, les sources d'énergie classiques peuvent également prendre le relais.

Un mot sur la fixation des prix

Comme nous le mentionnions précédemment, NextEra Energy ne choisit pas librement le prix auquel elle vend son énergie. En fait, c'est sur base d'un retour sur investissement minimal que les tarifs sont fixés. En Floride, c'est donc la Florida Public Service Commission (FPSC) qui, sur base des coûts encourus par la société, décide d'un tarif qui permet à l'entreprise de pouvoir faire face à ses coûts d'une part et assurer un retour sur investissement suffisant d'autre part. Ce mécanisme à l'avantage d'assurer un revenu à la société mais limite le potentiel de croissance du chiffre d'affaires.

Conclusion

NextEra Energy est bien placée pour tirer parti de l'énorme demande en électricité générée par les hyperscalers. Compte tenu du volume considérable d'électricité nécessaire pour alimenter les centres de données, la demande devrait continuer à dépasser l'offre pendant plusieurs années. La société est le plus grand fournisseur d'énergie de Floride, ce qui constitue un avantage concurrentiel considérable étant donné la taille de l'économie de cet État, évaluée à 1.800 milliards de dollars. D'autres tendances macroéconomiques, telles que le vieillissement de la population et le changement climatique ne devraient que renforcer les perspectives de croissance de la société. Enfin, NextEra Energy a récemment conclu un accord en vue de fusionner avec son concurrent Dominion Energy. Si cette fusion devrait générer d'énormes synergies de coûts, elle permettra surtout à NextEra de s'implanter en Virginie, véritable terre promise pour le développement des centres de données.

Olivier Hardy
Analyste Financier

Avertissement

Les informations, interprétations, estimations et/ou opinions contenues dans ce document sont basées sur des sources réputées fiables et sélectionnées avec soin.

Toutefois, Leleux Associated Brokers s.a. ne donne aucune garantie quant au caractère exact, fiable ou complet de ces sources. La diffusion de ces informations s'opère à titre purement indicatif et ne peut être assimilée, ni à une offre, ni à une sollicitation à la vente, à l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce, dans quelle que juridiction que ce soit. Les informations contenues dans le présent document ne constituent ni un conseil en investissement ni même une aide à la décision aux fins d'effectuer notamment une transaction ou de prendre une décision d'investissement. Leleux Associated Brokers s.a. n'offre aucune garantie quant à l'actualité, la précision, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'opportunité de ces informations qui ne peuvent en aucun cas engager sa responsabilité. En outre, cette publication est destinée à une large distribution, et ne tient pas compte de la connaissance et de l'expérience financière particulière du lecteur, ni de sa situation financière, ses besoins, ses objectifs d'investissement et de son aversion aux risques. Dans tous les cas, il est recommandé au lecteur d'utiliser d'autres sources d'information et de prendre contact avec un chargé de clientèle pour tout renseignement complémentaire.

La méthodologie de recommandation poursuivie par Leleux Associated Brokers pour se forger une opinion analytique (valorisation, hypothèses sous-jacentes, modèles, risques) et la liste des recommandations des 12 derniers mois émises par Leleux Associated Brokers peuvent être consultées à l'endroit suivant : <https://www.leleux.be/Leleux/WebSite.nsf/vLUPage/INFOS-ANALYSIS?OpenDocument>.

La recommandation sous revue est faite à titre purement ponctuel et Leleux Associated Brokers ne donne aucune garantie quant au suivi de la recommandation dans le temps, de sa fréquence, ou d'une éventuelle mise à jour de celle-ci à la suite d'événements de marché.

De façon générale, l'heure des prix des instruments financiers mentionnés dans la recommandation correspond à l'heure de clôture du marché sur lequel l'instrument est traité (End Of Day), sauf mention expresse et contraire.

Leleux Associated Brokers (www.leleux.be) est une société anonyme de droit belge, inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le n° 0426 120 604, dont le siège social est sis à B- 1000 Bruxelles, Rue Royale 97, agréée en tant que Société de Bourse, entreprise d'investissement de droit belge et soumise à la surveillance prudentielle de l'autorité de contrôle en Belgique, la FSMA (Financial Services & Market Authority), établie à B- 1000 Bruxelles, rue du Congrès 12-14.

Les Conditions Générales de Leleux Associated Brokers peuvent être consultées à l'adresse suivante [https://www.leleux.be/Leleux/WebSite.nsf/vLUPage/PDF/\\$File/Conditions%20G%C3%A9n%C3%A9rales.pdf](https://www.leleux.be/Leleux/WebSite.nsf/vLUPage/PDF/$File/Conditions%20G%C3%A9n%C3%A9rales.pdf), et en particulier la section 27 traitant de la gestion des conflits d'intérêt.

Les analystes qui éditent des recommandations ne sont pas autorisés à détenir les instruments couverts pour compte propre. De même, Leleux Associated Brokers ne détient en aucune manière des instruments financiers faisant l'objet de la recommandation sous revue, ni ne délivre de prestation de service pour leurs émetteurs.